Historique du 30e Régiment d'Infanterie Territoriale
Imprimerie Durand – Chartres – 1926
numérisation : P. Chagnoux - 2012

Titre : **30e REGIMENT D'INFANTERIE TERRITORIALE** **HISTORIQUE** **1914-1918**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Infanterie** **1914-1918**
Auteur :	Origine : **BDIC**
Référence : **CHARTRES** **Imprimerie Durand** **Rue Fulbert** **1926**	Transcripteur : **Paul CHAGNOUX** Date : **2012**

Ancestramil

30e RÉGIMENT

D'INFANTERIE

TERRITORIALE

HISTORIQUE

Publié par les soins
de l'Amicale
des Poilus du
30e

CHARTRES
Imprimerie Durand
Rue Fulbert

1926

Ancestramil

Historique du 30e Régiment d'Infanterie Territoriale
Imprimerie Durand – Chartres – 1926
numérisation : P. Chagnoux - 2012

AVANT-PROPOS

———

Avant la guerre, on raillait volontiers les territoriaux ; l'uniforme qu'on leur distribuait pour les « 9 jours » ou les « 13 jours » n'allait pas du tout avec les ventres plus ou moins proéminents ; le képi cachait mal les têtes chauves ou les cheveux blancs, et la démarche appesantie par les ans semblait aussi peu militaire que possible.
Mais les « pépères », les « barbes grises » du 30e ont cependant fait tout leur devoir pendant la lutte terrible. « Ils ont peiné, ils ont souffert ; beaucoup sont morts, ou ont été blessés, mais leur travail a contribué puissamment au maintien de notre position et a sauvé la vie à de nombreux camarades » (général **de MAUD'HUY** commandant le 15e corps d'armée. Verdun, 15 juin 1916).
« Dans les moments les plus difficiles à l'avant comme à l'arrière, les hommes du 30e ont su montrer à leurs camarades plus jeunes des régiments actifs qu'ils étaient préparés à affronter toutes les circonstances de la guerre actuelle et qu'il n'y a pas d'âge pour se dévouer utilement à la défense de nos droits sacrés » (général **PATEY** commandant la 60e division d'infanterie. Champagne, 27 avril 1917).
A tous nos morts et à tous nos blessés, à tous ceux qui ont pris part à la grande guerre, nous dédions respectueusement ce petit livre.

(Le Bureau de l'Association amicale des Poilus du 30e.)

———————

Ancestramil

Historique du 30e Régiment d'Infanterie Territoriale
Imprimerie Durand – Chartres – 1926
numérisation : P. Chagnoux - 2012

ANNÉE **1914**

AOUT. — Le **3 août 1914**, les mobilisés du 30e régiment d'infanterie territoriale se rendaient au **Lycée Marceau**, où se concentrait le régiment sous les ordres du colonel **BÉTOURNÉ** et des commandants **SIGNOLLES** (1er bataillon), **HENRION** (2e) et **BARUZY** (3e). L'effectif comprenait 199 sous-officiers et 2823 hommes de troupe.
Le 5 août, le régiment s'embarque pour Paris (gare de Vaugirard) et va cantonner à Magic-City, Luna-Park et Courbevoie. Le 4e bataillon reste au Dépôt à Chartres.
Le 7, le 1er bataillon occupe la caserne de la Pépinière, les deux autres bataillons sont casernés à Penthièvre, aux bastions 51, 53, 57, 61, à Courbevoie et à Saint-Cloud.
Le 30e fait partie de la 83e division d'infanterie (général **GALOPIN**) et de la 165e brigade (général **COUSIN**) affectées à la défense du Camp retranché de Paris.
Le 17, 25 sous-officiers, 12 caporaux et soldats en surnombre sont dirigés sur le Dépôt (Ces malheureux, envoyés en renfort, peu de temps après, dans un régiment d'active, furent presque tous tués, blessés ou faits prisonniers).
Le 30, le 1er bataillon du 30e est affecté à la réserve mobile d'une brigade de réserve (général de **PÉLACOT**) avec quatre sections de mitrailleuses des régiments de la division.

SEPTEMBRE. - Le **2**, la brigade mobile dont le 1er bataillon fait partie va cantonner à Épinay, Saint-Gratien, Eau-Bonne, Soisy. Le commandant **SIGNOLLES**, blessé (chute de cheval), est remplacé par le commandant **HERRE-WYNN**. Après avoir cantonné à Frépillon, Chauvry, Bouffémont (campagne de Bouffémont !), le 1er bataillon est dirigé sur Pontoise, Pierrelaye, Épluches, Saint-Ouen-l'Aumône.
Le 25, le commandant **HERRE-WYNN** est relevé de son commandement.
Après avoir occupé successivement différents forts, le 1er bataillon rentre à **Paris**.

OCTOBRE. - Le 8, la compagnie hors rang est reconstituée (capitaine **BERNARD**).
4 sections mitrailleuses : lieutenants **BONNET**, **DUPUIS**, **DESPIERRE**, **GARNIER**.
1 section téléphoniste : lieutenant **FROMONT**.
Le 26, le régiment occupe les casernements suivants :
Les 1re et 3e compagnies : caserne Penthièvre ; la 2e : bastions 61 et 57 ; la 4e : bastions 51 et 53 ; les 7e et 8e : fort de l'Est ; la 5e : fort d'Aubervilliers ; la 6e : forts de la Briche et de la Double-Couronne ; les 9e et 12e : Mont-Valérien ; la 10e : Saint-Cloud ; la l le : Courbevoie.

NOVEMBRE. -- Le 5, le commandant **DAUPHIN** (du Dépôt) prend le commandement du 1er bataillon.
Le commandant **BARUZY** passe au 108e régiment d'infanterie territoriale de marche et est remplacé au 3e bataillon par le commandant **AMBROSI** du 29e régiment d'infanterie territoriale.
Le 5, ordre de verser 600 hommes aux 21e et 23e régiments d'infanterie coloniale.

ANNÉE 1915

MARS. — Le 1er, les pères de six enfants sont versés au Dépôt ; les conducteurs d'autos sont versés au 13e régiment d'artillerie.
Les 21 et 22, des Zeppelins survolent Paris.

AVRIL. — Le 11, ordre du général **GALLIÉNI**, gouverneur de Paris :
La 83e division fournira aux Armées, 6 bataillons :
1° 1 régiment complet ;
2° 3 bataillons prélevés sur les trois autres régiments (1 par régiment).
Le 16, le 1er bataillon est désigné par le gouverneur militaire de Paris.

MAI. — Le 4, le 1er bataillon s'embarque à 11 h. 38, gare Paris-La Villette pour la direction de Verdun.

JUIN. — Le 6, le 2e bataillon, affecté au 73e régiment d'infanterie territoriale, s'embarque à 13 h. 8 (gare de la Chapelle) pour la direction de la Belgique (voir plus loin l'historique de ce bataillon).

JUILLET. — Le 26, le 3e bataillon s'embarque à 11 h. 28, gare de la Villette, pour aller rejoindre le 1er bataillon à la Thibaudette (près des Islettes) et reconstituer avec lui le 30e régiment d'infanterie territoriale.

1er bataillon (5 mai 1915-31 août 1915).

MAI. — Le 5, le bataillon arrive dans la nuit à Baleycourt près de Verdun, cantonne à Nixéville, d'où il part le lendemain pour rejoindre à Brabant-en-Argonne, le 3e régiment d'infanterie auquel il est affecté.
Les compagnies du bataillon prennent les premières lignes à Avocourt ; le poste de commandement du chef de bataillon (commandant **DAUPHIN**) est en avant d'Avocourt; l'état-major est à Brabant.
Le 23, à 21 h. 45, le poste d'écoute de la 2e section de la 1re compagnie est attaqué par une patrouille ennemie de 5 hommes qui est repoussée.
Le 26, le ravitaillement est bombardé dans la forêt de Hesse près de la Patte-d'Oie.

JUIN. — Le 7, le bataillon est remplacé en tranchée par le 122e régiment d'infanterie territoriale et se rend à la Thibaudette près des Islettes. Le train du bataillon est aux Sénades.
Le bataillon prend les tranchées au Four de Paris et remplace en ligne une fraction du 331e régiment d'infanterie.
Le chef de bataillon prend le commandement du fuseau de l'Isba : 2 compagnies en ligne ; 2 en réserve.
Le 16, *blessé* : **DOUIN** Eugène (3e compagnie), tranchée du fuseau de l'Isba.
Le 25, *blessés* : **BRIONNE** Achille, **LANGIBOUT** Auguste, sergents ; **LEMAITRE** Arthur, soldat (3e compagnie), blessés par obus tombé sur leur abri.
Le 29, *blessé* : **DELATUILERIE** Gustave, soldat (4e compagnie), blessé par une balle, en tranchée

de 1re ligne.

JUIN. — Le 30, un bombardement terrible commence à 4 heures du matin et dure toute la journée. La 3e compagnie, qui venait au repos, retourne en ligne. La route de la Chalade aux Islettes est sillonnée de blessés.

JUILLET. — Le **1er**, le ravitaillement est bombardé au Four de Paris.
Le 2, violent bombardement du secteur du bataillon.
Les 13, 14 et 15, attaque du kronprinz sur tout le secteur du Four de Paris; le 91e est obligé de reculer du côté de la Haute-Chevauchée et le 66e bataillon de chasseurs à pied doit charger à la baïonnette pour rétablir la situation.
Blessés : **PIGEARD** Arthur, soldat (3e compagnie) ; **DAZARD** Ernest, soldat (2e compagnie) ; **BOULAY** Victor, soldat (4e compagnie) ; **TÉMOIN** Émile (4e compagnie) ; **GACHE** Honoré, **VIRTON** Albert, **LAMBERT** Jules, soldats (3e compagnie) ; **LAHAYE** Charles, soldat (1re compagnie); **LALANDE** Adrien, soldat (2e compagnie).
Tués : **HERMELINE** François, soldat (3e compagnie) ; **BATSCH** Jules, soldat (1re compagnie) ; **COLLIOT** Lucien, soldat (2e compagnie) ; **MÉNARD** Alexandre, soldat (4e compagnie).
Le 19, canonnade violente dans le secteur.
Le 23, le commandant **DAUPHIN**, malade, est évacué et remplacé provisoirement par le capitaine **MEY**.
Le 27, le 3e bataillon du 30e arrive aux Islettes.

AOÛT. — Le 3e bataillon (commandant **AMBROSI**) est employé à des travaux aux Hauts-Bâtis.
Le 9, *blessé* : **BÉDASNE** Louis, soldat (2e compagnie), à l'ouvrage 54.
Le 29, le drapeau du régiment est déposé aux Islettes.
Le 31, *blessés* : **CAMUS** Théophile, **HERMELINE** Léopold, soldats (4e compagnie), pendant la relève ; **LAINÉ** et **DEBRÉ** Paul (8e compagnie) ; blessures légères.

Ancestrami

Historique du 30e Régiment d'Infanterie Territoriale
Imprimerie Durand – Chartres – 1926
numérisation : P. Chagnoux - 2012

EN ARGONNE

SEPTEMBRE. — Reconstitution du régiment :

	Officiers	Sous-officiers	Caporaux et soldats
État-major et compagnie hors rang	7	12	74
1er bataillon	15	50	681
2e bataillon (venu de Paris)	12	51	886
Compagnie de mitrailleuses	2	6	99

Officiers :

MAITRET ; lieutenant-colonel, commandant le régiment.
CROCHET, chef de bataillon (commandant le 1er bataillon) :
1re compagnie : capitaine **DUPARD**.
2e compagnie : capitaine **GRANDJEAN**.
3e compagnie : capitaine **GALLOU**.
4e compagnie : capitaine **YVON**.
AMBROSI, chef de bataillon (commandant le 2e bataillon) :
5e compagnie : capitaine **MORELLE**.
6e compagnie : capitaine **YVON**.
7e compagnie : capitaine **MEY**.
8e compagnie : capitaine **MEYNET**.
GARNIER, commandant la compagnie de mitrailleuses.

Le 30e régiment d'infanterie territoriale fait partie du groupe d'Armées du Centre (3e Armée, 5e corps d'armée, 125e division d'infanterie, 250e brigade).
Répartition des compagnies :
État-major aux Islettes.
1er bataillon : en 2e ligne, versant Sud du Ravin des Courtes-Chausses : 3 compagnies occupent les ouvrages 21, 20, 19, 18, 17, 56, 55 du sous-secteur de gauche de la 125e division d'infanterie ; 1 compagnie : au repos à la Thibaudette.
2e bataillon : détaché au 10e corps : 3 compagnies aux travaux de retranchement (Hauts-Bâtis) ; 1 compagnie à Sainte-Menehould.
Le 4, *blessés* : 5e compagnie : **MORELLE**, capitaine ; **FRÉDÉRIC**, sergent ; **FÉROU**, caporal ; **LOURY**, **VIALLE**, **VOISIN**, **LEFROIT**, **SOLLE**, soldats (éclatement d'obus, boyau 5).
Le 5, *blessé* : 8e compagnie : **ALARY**, **GOURMELON**, soldats (pose de barbelés).
Le 6, arrivée d'un renfort de 215 hommes (sous-lieutenant **LEBRET**).
Le **7**, *tué* : 5e compagnie : **AUBÉ**, soldat ; *blessés* : 5e compagnie : **GOUSSARD**, 8e : **MENOT**, soldats (Hauts-Bâtis, éclats d'obus) ; 3e : **PICHOT**, soldat (ouvrage 18).
Le 8, *blessés* : 4e compagnie : **RENARD**, soldat (ravin des Courtes-Chausses) ; le 9, **MENAULT** (8e), **GOUSSARD** (5e), **JATTEAU** (5e), près de Vienne-le-Château.
Le 18, *blessés* : 1re compagnie: **DUMERY**, caporal ; **SAUTON**, **MORAND**, **RICHARD (ouvrage** 55) ; **PHILIPPON**, caporal (3e compagnie).
Le 26, la 1re compagnie occupe les tranchées de 1re ligne à l'Isba.

Ancestrami

Blessé : **AUGONNET** (2e compagnie), ouvrage 18.
Le 30, 1re compagnie : en 1re ligne (Isba) ; 2e compagnie (ouvrages 21, 20, 19, 18, 17) ; 3e compagnie (ouvrages 56, 55) ; 4e compagnie : aux Sapins.

OCTOBRE. — *2e bataillon* : état-major et 2 compagnies à la Chalade, 2 compagnies (ligne principale de résistance, sous-secteur de droite du centre A).
Les 6, 8, 9 : *blessés* : 6e compagnie : **PILON**, sergent ; **GATEAU**, **CELLIER**, soldats (ouvrage 52) ; 8e : **LECERF**, soldat (ouvrage 53) ; 7e : **Le GOFF**, soldat.
Le 10, *1er bataillon* : état-major aux **Sapins** ; 2e compagnie (1re ligne, Isba), 4e compagnie (ouvrage 18), 1re compagnie (ouvrages 19 et 20), 3e compagnie : en réserve à la Chalade.
2e bataillon : état-major : à la Chalade ; 6e compagnie (ouvrages 53, 51), 5e compagnie (ouvrages 55, 56), 7e compagnie (ouvrages 56, 17) ; 8e compagnie : en réserve à la Chalade.
Du 13 au 25, *blessés* : 5e compagnie : **FORGET**, soldat ; 6e : **CROUILLIÈRE**, soldat ; 7e : **HUMBERT**, caporal et **VAUCRENEGEST**, soldat ; 4e : **PICHOT** E., soldat ; 6e : **BLOT**, caporal et **CHABOCHE**, soldat ; 8e : **NINDUAB**, caporal ; 7e : **OLIVIER**, soldat ; 2e : **MARIÉ**, **GOUACHE**, **LILLEMANN**, **MILLET**, **YVON**, **GARNIER**, Soldats (éclats d'obus, ouvrage 19).
Tués : **MANCEAU**, soldat (compagnie de mitrailleuses ; poste 18e) ; **MÉRIGONDE**, soldat (2e compagnie ; ouvrage 19).
Du 26 au 30, *blessés* : 8e : **HALAVENT**, **VALLÉE**, soldats ; 6e : **FOIRET**, **RIVET**, soldats ; 4e : **CATHESSON**, soldat ; **GOUSSU**, caporal ; 7e : **ROUSSEAU**, soldat.
Le **30**, le sous-lieutenant **CHEMEL**, arrivé en renfort, est affecté à la 6e compagnie.

NOVEMBRE. — Le 9, état-major du régiment aux Islettes.
1er bataillon : état-major aux Sapins ; 1re compagnie (la Thibaudette) ; 2e (ouvrages 18, 19); 3e (Confluent) ; 4e (1re ligne : Isba. Ravin intermédiaire).
2e bataillon : état-major (camp du Confluent) ; 5e compagnie (ouvrages 53, 541) ; 6e (le Claon) ; 7e (ouvrages 55, 56) ; 8e (ouvrages 56, 17).
La compagnie hors rang et les fractions au repos à la Thibaudette.
Les 10 et 11, *blessés* : 5e compagnie : **TOURNE**, soldat (au Cottage) ; 8e compagnie : **PÉQUIOT**, **GORON**, soldats ; **LAMIABLE**, caporal (ouvrage 17).
Le 19, le chef de bataillon **AMBROSI** est nommé officier de la Légion d'honneur.
Le 20, le lieutenant-colonel prend le commandement du sous-secteur de gauche de la 125e division d'infanterie ; le 2e bataillon est affecté au sous-secteur de gauche ; le 1er bataillon au sous-secteur du centre.
La compagnie de mitrailleuses et la section de pionniers sont affectées au sous-secteur du centre.
Blessé : 8e compagnie : **BARRIÈRE**, sergent.
Le **21**, *blessé* : 6e compagnie : **GALLARD**, soldat (mort à l'ambulance du Claon).

DÉCEMBRE. — Du 1er au 10, *blessés* : 2e compagnie : **HEMMEN**, soldat ; 7e compagnie : **MÉRIGNAT**, caporal et **BUCHER**, soldat.
Le 11, lieutenant **HARRET** (du Dépôt), affecté à la 6e ; sous-lieutenant **WEISVEILLER**, à la 5e ; capitaine **YVON** (4e compagnie), évacué pour maladie.
Du 16 au 31, *blessés* : 5e compagnie : **BOUÉ**, soldat (la Chalade) ; 2e : **CYPRIEN**, caporal ; **BRACQUEMONT**, soldat (ouvrage 17).

Historique du 30e Régiment d'Infanterie Territoriale
Imprimerie Durand – Chartres – 1926
numérisation : P. Chagnoux - 2012

ANNÉE 1916

JANVIER. — Le 26, blessé : 4e compagnie : **PUJIBERT**, soldat (ravin Sec).

FÉVRIER. — Le lieutenant-colonel **MAITRET** est nommé officier de la Légion d'honneur.
Le 1er : *blessé* : 3e compagnie : **FRÉDET**, caporal (poste de commandement du centre 4).
Le 5, le lieutenant **DESPIERRE** est nommé à la compagnie de mitrailleuses de position du 5e corps d'armée.
Du 9 au 28, *blessés* : 8e compagnie : **RENOULT**, soldat (ouvrage 18) ; 4e compagnie : **DESLANDES** (blessé grièvement) ; 3e compagnie : **SURGET** et **MAILLARD**, soldats.
Tué : 5e compagnie : **MOULIET**, caporal (ouvrage 18).
Blessés : **FRÉNEAU** ; 1re compagnie : **LECOMTE**, soldat.
Depuis le 21 février, les Allemands attaquent Verdun, par le Nord et par l'Est, s'efforcent de couper la voie ferrée et la route de Sainte-Menehould, Islettes, Aubréville, Verdun. — Bombardements avec gros obus sur les Islettes ; dégâts matériels ; voie ferrée coupée vers la Thibaudette. Nous faisons sauter une mine à la Demi-Lune : un petit poste allemand est englouti. Grande activité de notre artillerie dans le secteur.

MARS. — Le commandant **AMBROSI** s'en va au Maroc et est remplacé par le commandant **HOYM de MARIEN**.
Tués : 8e compagnie : **CHAUDRUC**, soldat (ouvrages 18, 19) ; 1re compagnie : **MENAULT**, soldat (Tunnel) ; 3e compagnie : **MARLY**, conducteur au train régimentaire (le Confluent).
Blessés : 8e compagnie : **BARBIER**, soldat (ouvrages 18, 19) ; 1re compagnie : **JUTEAU**, soldat ; 4e compagnie : **BORDIER** et **JUMEAU**, caporaux ; 3e compagnie : **HUCHET**, soldat ; 2e compagnie : **MARTIN** et **LORMEAU**, soldats ; 3e compagnie : **DÉCHAMPS** et **TORS**, soldats (poste Houlez) ; **LAMIRAULT**, soldat (la Chalade) ; 8e compagnie : **PETIT**, soldat ; 1re compagnie : **LAUNAY** et **DURAND**, soldats ; 8e compagnie : **AUDUBERT** et **HOUVET**, soldats (ouvrage 18b) ; pionniers : **MARRY** (le Confluent).

AVRIL. — *Tués* : 3e compagnie : **CABARET**, soldat (la Chalade) ; 1re compagnie : **COMBES**, soldat (ouvrage 16).
Blessés grièvement : 1re compagnie : **JACQUET**, soldat (ouvrage 54) ; 2e compagnie : **LEROUX**, soldat (ouvrage 16b), décorés de la médaille militaire.
Blessés : 2e compagnie : **HUYARD**, soldat (boyau des Écuyers) ; 1re compagnie : **LEJARS** et **JAUNET**, soldats (la Chalade) ; 3e compagnie : **ALARY** et **PODVIN** (ouvrage 55) ; 7e compagnie : **GALLAND** et **CHAVIGNY**, soldats (la Chalade) ; 2e compagnie : **DÉSIRÉ**, soldat (les Sapins) ; **BUFFIÈRE**, soldat (le Tunnel) ; 1re compagnie : **DAVID**, caporal (le Confluent) ; 4e compagnie : **COUTURIER**, sergent ; **JUFFROY**, caporal ; **GAUTHIER**, soldat (ouvrage 16) ; 1re compagnie : **HURET**, soldat (ouvrage 54) ; 5e compagnie : **GAUBAN**, sergent (la Chalade) ; 2e compagnie : **FAVRIS**, **LUTTON**, **MALLEUX**, **BROUTIN**, soldats (ouvrages 36 et 16b).
Le 16, le sous-lieutenant **FRAZEY** est affecté à la 2e compagnie.
Le 17, **FABRE**, sergent (2e compagnie) et **Le COR**, sergent (compagnie de mitrailleuses), sont nommés sous-lieutenants à titre temporaire.
Le 26, le 30e régiment d'infanterie territoriale est mis à la disposition du général commandant la 2e

Armée ; il doit faire mouvement le 28.
Après la relève, le régiment est cantonné aux Sénades, la Contrôlerie, la Noue, les Vignettes, le Neufour. Une deuxième compagnie de mitrailleuses est créée (lieutenant **DESPIERRE**).
Le sous-lieutenant **FRAZEY** (2e compagnie) passe au 140e.
Le lieutenant **CHEMEL** (6e compagnie) passe à la 2e compagnie de mitrailleuses.
Le sous-lieutenant **ALLÈGRE** (6e compagnie) passe à la 7e.

AVRIL. — Le 28

Ordre de la 125e Division d'Infanterie.

Le 66e bataillon de chasseurs et le 30e régiment d'infanterie territoriale vont quitter le secteur de la division. Je ne veux pas les laisser partir sans leur exprimer, avec tous les regrets que me cause leur éloignement, tous mes remerciements pour la tâche qu'ils ont accomplie.
Les chasseurs ont donné tout ce que l'on peut attendre de cette brillante troupe d'élite ; les territoriaux se sont dépensés sans compter pour l'organisation et la défense d'un secteur difficile. A tous, j'adresse le plus vif témoignage de ma satisfaction.

Le général commandant la 125e division d'infanterie,
Signé : **CARÉ**.

26 avril 1916.

250e Brigade.

En transmettant cet Ordre au lieutenant-colonel commandant le 30e, j'adresse à ce beau régiment mes vifs remerciements, pour les services si appréciés qu'il a rendus par son esprit de dévouement et par le sentiment élevé de ses devoirs militaires.

Le général commandant la 250e brigade,
Signé : **HIRTZMAN**.

28 avril 1916.

Le 29, marche de nuit : les Islettes, Clermont-en-Argonne, Auzéville, Brocourt, bivouac du régiment au Bois-Saint-Pierre. Le régiment est rattaché à la 2e Armée, 9e corps d'armée (général **CURÉ**).
Le 30, l'état-major, la compagnie hors rang et les 2 compagnies de mitrailleuses restent au bois Saint-Pierre. Marche de nuit pour les 1er et 2e bataillons qui se rendent à la corne Sud du bois de Béthelainville. Le 1er bataillon est à la disposition de la 17e division d'infanterie (général **LAUCRENON**) pour travailler de nuit avec 2 compagnies au boyau circulaire d'Esnes et au boyau du Prado, au Nord d'Esnes ; il a 2 compagnies bivouaquées au bois de Lambéchamp (camp de la Petite-Beauce), et 2 au bois de Béthelainville.
Le 2e bataillon est à la disposition de la 18e division d'infanterie (général **LEFÈVRE**) pour travailler de nuit au boyau 4 (cote 299) ; il rentre de jour au camp du bois de Béthelainville.

MAI. - Violentes attaques allemandes sur la cote 304 après bombardements intenses ; les 2 bataillons du 30e continuent leurs travaux de nuit, transportent les munitions en 1re ligne et remplissent les fonctions de brancardiers.

Nombreux *blessés* : **DUGUÉ**, **DEPOIS** (1re compagnie) ; **TOUZARD**, caporal (8e compagnie) ; **BERGÈS** et **CROSNIER** (7e compagnie) ; **BEAUHAIRE**, **POILRAS**, **CHAUVEAU**, **PERCHET**, **PANNETIER** et **FORGET** (5e compagnie) ; **EDELIN** (6e compagnie) ; **BRUNET** (4e compagnie) ; **DENIAU** (2e compagnie), disparu et retrouvé blessé mortellement.
Le **7**, la 17e division d'infanterie est remplacée par la 152e division d'infanterie (général **ANDRIEU**) à laquelle le 30e est rattaché.
Blessés : **ALET** (8e compagnie) et **JOURDAIN** (4e compagnie).
Le 8, continuation du bombardement et des attaques sur la cote 304. Le 30e subit des pertes sensibles.
Tués : **PARENT** (8e compagnie) ; **MULARD** (1re compagnie).
Blessés : **RENARD** (5e compagnie) ; **DENIS**, **LOUIS**, **LEFEBVRE**, **VILLARMÉ**, **DUSSERT**, **DAUVERGNE**, sergent, **MEIGNAT**, **GASNIER**, **NIOCHEAU**, **BARAILLON**, **FALLOU**, **BONAMY**, **GENET**, **MOULLARD** (1re compagnie).
Le 2e bataillon passe à la disposition de la 45e division d'infanterie.
Le 9, les 2 compagnies de mitrailleuses sont mises à la disposition du général **QUIQUANDON** pour occupation de la position n° 3.
Blessé mortellement : sous-lieutenant **GRAFFARD** (3e compagnie), mort à Ville-sur-Cousances.
Blessés : **BAILLY**, **REVERSÉ**, **COLOMBEAU**, caporal, **GANDRILLE**, **COCHELIN**, **PÉAN** (1re compagnie) ; **TRIGANT** (3e compagnie) ; **FAUCHEUX** (5e compagnie).

MAI. — Le 11, les 2e et 4e compagnies arrêtées par des tirs de barrage à 800 mètres environ d'**Esnes** ne peuvent se rendre à leur travail.
Blessés : **DINEZ**, sergent, **LENFANT**, **LELARD**, **PEIGNÉ**, **LELONG**, **BRÉANT**, **LEGRAND**, soldats (2e compagnie).
Le 12, *tué* : **VOLTIER** (2e compagnie).
Blessés : **COUTADEUR** (2e compagnie) ; lieutenant **LOISEAU**, **JUMEAU**, caporal, **BILLARD**, **FONTAINE**, **TEXIER**, **POIREAULT**, soldats (4e compagnie).
Le 13, le camp de la Petite-Beauce, bombardé, est supprimé. — Continuation des travaux pour les 2 bataillons. 1 détachement travaille à l'établissement d'une plate-forme de 155 long au carrefour des routes Esnes-Chattancourt, et Chattancourt-Monzéville.
Du 14 au 16, tué : **SEURIN** (1re compagnie).
Blessés : **LEGRAND** et **NATIVEL** (1re compagnie) ; **SCHATT** et **DAVID** (7e compagnie).
Le 18, à 19 heures, les 2 bataillons alertés reviennent du travail et prennent les armes ; mission éventuelle : occupation et défense de la position n° 3 (croupe 309-310) au Sud d'Esnes.
Le 19, 1 compagnie de mitrailleuses quitte le bois Saint-Pierre pour le bois de Béthelainville ; mission : occupation éventuelle de la croupe 309.
Capitaine **MEY** (7e compagnie), nommé chevalier de la Légion d'honneur.
Le 20, les 2 bataillons sont alertés et mis à la disposition du 141e régiment d'infanterie territoriale pour la défense éventuelle de la position n° 2 au Nord d'Esnes.
Le 21, les 2 bataillons passent sous le commandement du 101e régiment d'infanterie territoriale.
Le 9e corps d'armée est relevé et remplacé parle 15e corps d'armée.
1er bataillon : travail de nuit : boyau Cannebière.
2e bataillon : travail de nuit : boyau n° 4.
Sous-lieutenant **BAUDRANT** affecté à la 6e compagnie ; le lieutenant **de LA HOUGUE** est nommé capitaine à la 4e compagnie.
Le 25, *tués* : **MEYNARD** (2e compagnie) ; **PICHARD** (8e compagnie).

Blessés : **MARTIN** (5e compagnie) ; **BERTRAND** (7e compagnie).
Le 26, 1er bataillon travaille au boyau au Nord de Vignéville.
2e bataillon travaille au boyau à l'Est de Montzéville (boyau de Chartres).
1re compagnie de mitrailleuses travaille aux ouvrages H et G[1].
Le 31, 1re compagnie (Jubécourt) ; 2e compagnie (futaie de Béthelainville) ; 3e et 4e compagnies à Dombasle.
Sous-lieutenant **SÉGUIN** (Dépôt) affecté à la 1re compagnie.

Ordre Général N° 225
du Général Commandant le 15e Corps d'Armée.

Le général commandant le 15e corps d'armée est heureux de transmettre aux troupes sous ses ordres, les félicitations du général commandant l'armée pour la brillante énergie avec laquelle elles ont repoussé les attaques de l'ennemi dans la journée du 29 mai 1916.

Signé : **De MAUD'HUY**.

JUIN. — Constitution définitive de la 2e compagnie de mitrailleuses du régiment : lieutenant **DESPIERRE**, commandant la compagnie ; sous-lieutenant **CHEMEL**.
Le 4, médaille militaire : **PACHOT**, soldat (5e compagnie), blessé grièvement.
Le 10, par décision du général commandant le 15e corps d'armée, le grand boyau Est du secteur est nommé : boyau de Chartres, et l'ouvrage de la position 3 à 2 kilomètres au Nord d'Esnes : Ouvrage Graffard, pour rappeler les efforts du 30e territorial (recrutement : région Chartres) dans un secteur difficile et commémorer le nom d'un officier du régiment tué au feu dans le secteur.
Du 3 au 22, *tués* : **RIHOUEY**, caporal, **PELLETIER**, soldat (8e compagnie) ; **CALLU**, **VOVELLE**, **HEURTAULT**, **MAGOT**, soldats (3e compagnie) ; **DESCHAMPS**, sergent, **MARDELAY**, **BORDIER**, **DURAND**, **MASSOT** (4e compagnie).
Blessés : **ARTIGANAVE** (8e compagnie) ; **GUILLEN** (4e compagnie) ; capitaine **ROUSSEL** (5e compagnie, très grièvement) ; **CAILLETTE**, sergent, **DURAND**, caporal, **AUBERT**, **THIREAU**, **LEVASSOR**, **RIVIÈRE**, **MERCOURT**, **PHILIPPE**, **LALLEMANT** (3e compagnie) ; **BOUET**, caporal-fourrier (3e compagnie) ; **MARY**, sergent-major, **BORDIER**, caporal, **BILLARD**, **FERRET** (4e compagnie) ; **LASNE**, sergent, **LAVERDET**, caporal, **VILLEDIEU**, **LAMIRAULT**, **LANSADE**, **LEDUC** (3e compagnie) ; **LHOSTE**, soldat, **FLEURY**, caporal (5e compagnie).
Le 19, lieutenant **FIGAROL** nommé capitaine (5e compagnie) ; sous-lieutenant **BAUDRANT** passe de la 6e à la 5e compagnie.
Le 23, le régiment quitte le secteur, passe à la disposition du groupement G (2e armée, 3e corps d'armée, général **LEBRUN**).

Ordre Général N° 234 du 15e Corps d'Armée.

Au moment où les bataillons des 30e et 50e régiments territoriaux d'infanterie quittent le secteur du groupement, le général commandant le 15e corps d'armée tient à leur exprimer sa satisfaction pour le zèle et le dévouement dont ils ont fait preuve pendant tout le temps qu'ils ont passé sous ses ordres.

Par leur travail exécuté de nuit dans les conditions les plus dures et les plus dangereuses, ils ont largement contribué au renforcement de notre position de 3e ligne et à la défense générale du secteur.

Au Quartier général du corps d'armée,
le 22 juin 1946.

Signé : **De MAUD'HUY**.

Le général commandant le 15e corps d'armée a en outre adressé au lieutenant-colonel commandant le régiment la lettre suivante :

Mon cher colonel,

Vos 2 bataillons nous quittent ; un ordre du corps d'armée les remerciera. Mais je veux vous dire personnellement pour que vous le répétiez à vos braves soldats, combien j'ai apprécié les services qu'ils nous ont rendus. Ils ont peiné ; ils ont souffert ; beaucoup sont morts, ou ont été blessés, mais leur travail a contribué puissamment au maintien de notre position et a sauvé la vie de nombreux camarades.

Merci donc à vous et au 30e.

24 juin 1916.

Signé : **De MAUD'HUY**.

Le 24, le régiment se rend à Osches, puis à Ambly-sur-Meuse (état-major, compagnie hors rang et 1re compagnie de mitrailleuses), La Croix-sur-Meuse (1re et 3e compagnies), cote 231 (4e compagnie), Rouvroy-sur-Meuse (2e compagnie) ; en position Mairey et cote 269 (2e compagnie de mitrailleuses).
Le 27, le capitaine **ROUSSEL** (très grièvement blessé) est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

JUILLET. — Le sous-lieutenant **DESCOTTES** (Dépôt), affecté à la 6e compagnie.
Le 3, le régiment revient à la Thibaudette (à la disposition de la 125e division d'infanterie, 5e corps d'armée). Le 1er bataillon va à Lahevmeix puis à Courouvre ; le 2e à Récourt avec l'état-major et la compagnie hors rang puis à Rambluzin ; ces 2 bataillons sont ensuite transportés par camions jusqu'à la Thibaudette.
Le 7, les 2 compagnies de mitrailleuses rejoignent Futeau. — État-major du régiment aux Vignettes.
1er bataillon : chef de bataillon à la Chalade (commandant d'armes).
1 compagnie à la Chalade, 1 aux Vignettes, 1 (ouvrages 55, 56, 16), 1 (ouvrages 17, 18).
2e bataillon : chef de bataillon au Chalet.
1 compagnie (ouvrages 19, 20, 21) ; 1 (La Contrôlerie), 1 (Ravin intermédiaire), 1 (Isba).
1re compagnie de mitrailleuses (M 5, M 6, M 10, M11) ; 2e compagnie de mitrailleuses (M 18/3, M 19, M 21/3, M 12) ; compagnie hors rang : les Sénades ; train de combat : moulin de Broda.
Du 7 au 19, blessés : **BETTON** (décédé), **FALLOU**, **LAYA** (5e compagnie); **DELALUQUE** (3e compagnie) ; **LEBLANC** (7e compagnie) ; **LEPROUST** (1re compagnie de mitrailleuses) ; **BAILLERON**, **NATIVELLE** (1re compagnie) ; **THOMÉ**, **DUPORTE**, **COUTANCEAU** (8e compagnie) ; **GONIN**, **ROBIN** (5e compagnie).
Ordre de l'armée n° 3122. — Médaille militaire : **AUBERT**, soldat ; **BORDIER**, caporal, très grièvement blessés.

Citation à l'ordre du 15e corps d'armée. — **LHOSTE**, soldat (30e régiment d'infanterie territoriale), mort des suites de ses blessures.
Le 19, sous-lieutenant **RABEL** (Dépôt), affecté à la 4e compagnie ; lieutenant **POUPART** (Dépôt), à la 7e compagnie ; MM. **CROCHET**, chef de bataillon, **DUPARD** et **GRANDJEAN**, capitaines, sont nommés à titre définitif.

EN CHAMPAGNE

Le 22, le 30e passe à la 4e armée, vient cantonner à Argers (le 24), à Somme-Tourbe (le 25) ; il relève le 144e régiment d'infanterie territoriale dans le secteur de Tahure et est affecté à la 60e division d'infanterie, 4e corps d'armée.
Le 26, *1er bataillon* : chef de bataillon : réduit des Taupes.
1 compagnie à Somme-Tourbe ; 1 (tranchées Pessel, Limousin, Fournier, Signa) ; 1 (réduits des Lièvres, des Taupes, 188) ; 1 (tranchée Sénéjean) ; 1re compagnie de mitrailleuses en ligne (tranchées Pessel, Limousin, Fournier).
2e bataillon : chef de bataillon : ligne des réduits du sous-secteur Sud.
1 compagnie à Wargemoulin ; 1 au camp C ; 1 (réduit des Loups, réduit Intermédiaire ; bois Jaune, réduit Lepart) ; 1 (Lupiac, le Mesnil, réduit de la Truie) ; 2e compagnie de mitrailleuses en ligne (2 sections, réduits du sous-secteur Sud) ; 1 section au camp C.
Le 29, *blessé* : **THIEULIN** (1re compagnie), camp C.
Le lieutenant-colonel chargé des camps de la 60e division d'infanterie. — La 5e compagnie va au camp Madelin.

AOÛT. — Le capitaine **MEYNET** passe au 315e régiment d'infanterie ; le capitaine **HUGUENIN** passe du 50e territorial au 30e territorial ; le lieutenant **HARET** passe à l'état-major de la 198e brigade.
Tués : **BÉROU**, **HALLIER** (4e compagnie, tranchée Sénéjean) ; **THOMET** (1re compagnie, camp C).
Blessé : **DAVIAU** (4e compagnie, tranchée Sénéjean).
Du 17 au 29, le lieutenant-colonel prend le commandement au quartier des Loups, puis vient au poste de commandement du camp Allègre, puis au camp I.
Le 30, l'emplacement des compagnies est modifié.
1er bataillon (sous-secteur de Tahure) : 2 compagnies en ligne ; 1 peloton, réduits des Taupes et des Lièvres ; 1 peloton à Somme-Tourbe ; 1 compagnie au camp C ; 1 compagnie de mitrailleuses en ligne (position III).
2e bataillon (sous-secteur de Perthes) : 3 compagnies (ouvrages Emery, Journés, Duchet, Soury-Lavergne, Chardoillet et Mangenot) ; 1 compagnie au camp A ; 2e compagnie de mitrailleuses provisoirement au camp I.

SEPTEMBRE. — Le 1er, **LE COR**, sous-lieutenant, passe au 130e régiment d'infanterie ; **MEYNET**, capitaine au 315e régiment d'infanterie ; **CINTRAT**, sous-lieutenant, au 202e régiment d'infanterie ; **MILHAU** et **SÉGUIN**, sous-lieutenants, au 247e régiment d'infanterie; **DAUVILLIERS** et **DÉCOURTYE**, sous-lieutenants, au 225e ; **CHASSAIGNE**, sous-lieutenant, au 248e.

Le 5, capitaine **YVON** (6e compagnie), évacué blessure par accident.
Le 30, blessés : **DEROUET** (5e compagnie), gare des Baraques ; **GUIOCHET** (3e compagnie, tranchée Sénéjean).

OCTOBRE. - Sont affectés au 30e, les sous-lieutenants :
CALMARD (1re compagnie), **JAUBERT** (2e compagnie), **TARNOT** (3e compagnie), **PEYRONNET** (4e compagnie), **DUCREUX** (6e compagnie), **DESSON** (7e compagnie), **REY** (8e compagnie), **RATEL** (voie de 0m, 60).
Le 16, la 2e compagnie (Suippes et camp des Deux-Tombes) et la 6e compagnie (La Chenille, Eckmuhl, ferme des Wacques) sont mises à la disposition de la 1re division d'infanterie (secteur de Souain) puis reviennent au camp A, à la disposition du 1er corps d'armée (lignes télégraphiques souterraines).
Le 21, blessé : **RENVOISÉ** (4e compagnie), blessé grièvement, cité à l'ordre de la 60e division d'infanterie.
Le 28, affectés au régiment : **MONTAGNÉ**, lieutenant (3e compagnie) ; **PÉGUET**, capitaine (6e compagnie) ; **NÉRAND**, capitaine ; **PAQUETTE**, lieutenant ; **LUQUET**, **BRAULT**, **RIBERT**, **FALCONNEY**, **PILLOT**, sous-lieutenants.
Le 29, 1er bataillon passe au sous-secteur de Perthes : 1re compagnie (au camp C, service routier) ; 2e compagnie (ouvrages Journès, Eymery) ; 3e compagnie (ouvrages Duchet, Soury-Lavergne) ; 4e compagnie (ouvrages Chardoillet-Mangenot).
2e bataillon : au poste de commandement H ; en 1re ligne : 6e compagnie (Martineau) ; 8e compagnie (Dorgueil) ; en soutien : 7e compagnie (Mannheim - ouvrage Cœur) ; la 5e compagnie reste à la disposition de la 60e division d'infanterie (voie de 0m, 60).
Lieutenant-colonel prend le commandement du quartier E du sous-secteur de Tahure (quartier des Loups).
Pionniers et bombardiers (bois Central) ; 1re et 2e compagnies de mitrailleuses (quartier des Loups).

NOVEMBRE-DÉCEMBRE. — 6, 14, 30 novembre, 8, 16, 21, 30 décembre, relève intérieure.
Tués : **REBRAY** (7e compagnie, à **Martineau**) ; **DROMER** (4e compagnie, à Martineau).
Blessés : **POUZANT** (7e compagnie) ; **MARCEAU**, sergent (6e compagnie) ; **ROY**, tambour (bois central), **VERUY** (4e compagnie, à Martineau) ; **DELCOURS**, téléphoniste (poste de commandement H2) ; **MERCOURS** (7e compagnie, à Martineau) ; **LAVERDET**, caporal (3e compagnie, grièvement blessé) ; **BUISSON**, sergent, et **CORDIOUX** (7e compagnie, contusionnés).

Argonnaute

ANNÉE **1917**

JANVIER. — Affectés au régiment : lieutenant **BELLOT**, sous-lieutenant **PLICHON**.
Le 3, blessé : **BONNAMY** (5e compagnie, éclat d'obus).
Le 9, les sous-lieutenants **FABRE** et **ALLÈGRE**, blessés en service commandé (explosion de grenade au camp Lallène-Laprade, cours de chefs de section), rayés des contrôles. — Capitaine **JUGE**, affecté (7e compagnie).
Le 17, blessé : **BEAUVAIS**, pionnier, compagnie hors rang.
Le 31, le commandant **CROCHET** est nommé chevalier de la Légion d'honneur.
Capitaine **MEY** est nommé chef de bataillon (48e régiment d'infanterie territoriale).
Lieutenant **MALAUD** est nommé capitaine.

FÉVRIER. — Situation officiers : *état-major* et *compagnie hors rang* :
MAITRET, lieutenant-colonel ; **SALIN**, capitaine **PAQUIGNON** (détails) ; **RIBERT** (pionniers) ; **LECOMTE** (téléphonistes) ; **POUPART** (porte-drapeau) ; **PASQUELIN** (approvisionnements) ; **DESSON** (renseignements) ; **CHABERT** (médecin-major chef) ; capitaine **NÉRAND**, sous-lieutenant **RATEL** (à la suite).
1er bataillon : **CROCHET**, commandant ; **MALAUD**, capitaine-adjoint ; **ROBERT**, aide-major.
1re compagnie : **DUPARD**, capitaine ; **BREUNIG**, lieutenant ; **CALMART** et **LUQUET**, sous-lieutenants.
2e compagnie : **GRANDJEAN**, capitaine ; **PÉPIN**, **JAUBERT** et **BRAULT**, sous-lieutenants.
3e compagnie : **GALLOU**, capitaine ; **MONTAGNÉ**, **BELLOT** et **TARNOT**, sous-lieutenants.
4e compagnie : **De LA HOUGUE**, capitaine ; **RABEL**, **VILLETARD** et **PEYRONNET**, sous-lieutenants.
1re compagnie de mitrailleuses : **GARNIER**, capitaine ; **VÉDIE**, sous-lieutenant.
2e bataillon : **De MARIEN**, commandant ; **DESCOTTE**, sous-lieutenant - adjoint ; **ECKEINSTEIN**, major.
5e compagnie : **FIGAROL**, capitaine ; **LEBRET**, **SIMON** et **BAUDRANT**, sous-lieutenants.
6e compagnie : **PÉGUET**, capitaine; **FALCONNET**, **PLICHON** et **DUCREUX**, sous-lieutenants.
7e compagnie : **JUGE**, capitaine ; **PAQUETTE** et **ARLIAUD**, lieutenants ; **VAILLANT**, sous-lieutenant.
8e compagnie : **HUGUENIN**, capitaine ; **COQUAND**, **REY** et **FILLOT**, sous-lieutenants.
2e compagnie de mitrailleuses : **DESPIERRE**, capitaine ; **CHEMEL**, lieutenant.

MARS. — Le 2, *blessé* : **BOUILLY** (5e compagnie, balle à l'épaule).
Du 1er janvier au 10 mars, sans changement (relève intérieure tous les 8 jours).
Le 11, *1er bataillon* : chef de bataillon : poste de commandement Troglodytes (quartier Hémon) ; 1re compagnie en ligne ; 2e compagnie au camp A ; 3e compagnie en 1re et 2e lignes ; 4e compagnie : 1 peloton au camp A ; 1 peloton, ouvrage 1 (position intermédiaire) ; 1re compagnie de mitrailleuses aux Troglodytes.
2e bataillon : sans changement.
Le 12, les capitaines **NÉRAND** et **MALAUD** passent au 132e régiment d'infanterie territoriale.
Le 15, blessé : **MOUSSET** (8e compagnie, boyau d'Aix-la-Chapelle).
Le colonel et l'état-major viennent à la Maison Forestière (ancien poste de commandement de la 119e brigade).

Le 2e bataillon quitte le quartier des Loups ; les 6e, 7e compagnies, en ligne aux Troglodytes avec la 2e compagnie de mitrailleuses ; les 1re, 2e, 3e, 4e, 8e compagnies, au camp A ; la 1re compagnie de mitrailleuses, au camp I.
Le 25 mars, réorganisation du régiment : les 4e et 8e compagnies sont supprimées ; les 1re et 2e compagnies de mitrailleuses sont portées de 3 à 4 sections.
État-major : **MAITRET**, colonel ; **SALIN**, **POUPART**, **PAQUIGNON**, **PASQUELIN**, **RIBERT** (pionniers) ; **LECOMTE** (télégraphistes) ; **PÉPIN** (renseignements) ; **CHABERT** (major).
1er bataillon : **CROCHET**, commandant ; **BREUNIG**, adjoint ; **ROBERT**, major.
1re compagnie : **DUPART**, capitaine; **CALMARD**, **LUQUET**, **FILLOT**.
2e compagnie : **GRANDJEAN**, capitaine ; **JAUBERT**, **RABEL**, **EYMERI**.
3e compagnie : **De LA HOUGUE**, capitaine ; **MONTAGNÉ**, **BELLOT**, **PEYRONNET**.
1re compagnie de mitrailleuses : **GARNIER**, capitaine ; **VÉDIE**, **TARNOT**.
2e bataillon : **De MARIEN**, commandant ; **DESCOTTES**, adjoint ; **ECKEINSTEIN**, major.
5e compagnie : **FIGAROL**, capitaine ; **SIMON**, **BAUDRANT**, **BRAULT**, **DESSON**.
6e compagnie : **HUGUENIN**, capitaine ; **FALCONNET**, **PLICHON**, **REY**.
7e compagnie : **JUGE**, capitaine ; **PAQUETTE**, **VAILLANT**, **COQUAND**.
2e compagnie de mitrailleuses : **DESPIERRE**, capitaine ; **CHEMEL**, **DUCREUX**.
A la suite : **GALLOU**, capitaine (camp du Piémont) ; **PÉGUET**, lieutenant (Cuperly) ; **RATEL** (voie de 0m, 60) ; **LEBRET** (évacué, malade).
Les lieutenants **ARLIAUD** et **VILLETARD** passent au Dépôt (instructeurs des récupérés).
Le 31, les 2 compagnies de mitrailleuses détachent 1 section à Suippes (défense contre avions) jusqu'au 16 avril (1 section rentre au boyau Sénéjean et 1 au boyau des Belges).

AVRIL. — *Blessé* : **JUILLET** (7e compagnie, camp A).
Le 15, Citation à l'ordre de la 60e division d'infanterie : caporal **VACHER** Jean.
Le 17,

Grand Quartier Général, 15 avril,

Ordre général N° 75 (à communiquer aux troupes).

Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats des armées françaises : L'heure est venue ; confiance, courage et vive ***la France*** *!*

(*Signé* : R. **NIVELLE**).

Le 23, *blessé* : capitaine **JUGE**.
Le 25, lieutenant **LEBRET**, évacué.
Le 26, modifications aux emplacements en ligne :
6e compagnie : 1re ligne (Soury-Lavergne)
3e compagnie (réduits : ouvrages Journès, Duchet, Chardoillet); 2e bataillon (poste de commandement Duchet). La 7e compagnie (Dépôt de la 60e division d'infanterie) va au camp C.

Ordre du Régiment N° 128.

Général **PATEY** commandant la 60e division d'infanterie à colonel commandant le 30e régiment d'infanterie territoriale.

Le 30e a été attaché 9 mois à la 60e division d'infanterie. Après avoir activement coopéré à l'organisation des lignes de défense et participé aux travaux avec un zèle et une activité remarquables, il a tenu à honneur de prendre place dans les tranchées à côté des autres corps de la 60e division d'infanterie.
Pendant 5 mois que le 30e a faits en 1re ligne (quartier des Troglodytes et quartier des Loups), le personnel ne s'est laissé rebuter dans l'accomplissement de sa mission, ni par la rigueur de la saison, ni par les intempéries, ni par le bombardement de l'ennemi.
Dans les moments les plus difficiles à l'avant, comme dans les concours des spécialistes à l'arrière, les hommes du 30e ont su montrer à leurs camarades plus jeunes des régiments actifs qu'ils étaient préparés à affronter toutes les circonstances de la guerre actuelle, et qu'il n'y a pas d'âge pour se dévouer utilement à la défense de nos droits sacrés.
Je vous prie de transmettre aux officiers, sous-officiers, caporaux et soldats, les adieux que leur adressent leurs camarades de la 60e division d'infanterie et les souhaits cordiaux qu'ils formulent pour eux. Je vous remercie personnellement de votre précieuse collaboration.
Vous ayant vu à l'épreuve, je sais que votre beau régiment sera toujours à la hauteur de sa mission, si difficile soit-elle, et qu'il contribuera avec toute son énergie et tout son cœur à la victoire française.

Signé : **PATEY**.

Quartier général, 27 avril 1917.

Le 29, *tués* : **CAMPION** et **TILLAY** (2e compagnie), au camp A.
Blessé : **LECOUR**, caporal (2e compagnie), au camp A.
Médaille militaire : **DARRÉ**, caporal.
Le 30, la 24e division d'infanterie remplace la 60e division d'infanterie (le 30e régiment d'infanterie territoriale est rattaché à la 24e division d'infanterie, 12e corps d'armée, 4e armée).
Le 1er bataillon, à la disposition de la 15e division d'infanterie, à l'Est.
Le 2e bataillon et l'état-major restent à la 24e division d'infanterie.

MAI. — Le **7**, blessé : **CHASTEAU** (3e compagnie),
Le 10, le 1er bataillon passe à la disposition du 12e corps d'armée à Suippes.
Le 2e bataillon, sans changement, sauf relèves intérieures :
5e compagnie (2 sections, voie de 0m, 60) ; 6e compagnie et 1 section de la 5e au camp I ; 7e compagnie et 1 section de la 5e aux Troglodytes ; 2e compagnie de mitrailleuses (2 sections en ligne, 1 section au camp I).

JUIN. — Le **3**, *blessé* : **JORDA**, caporal clairon.
Le **6**, *tué* : **MARCHAND** (5e compagnie).
Blessé grièvement : **BOUTIGNÉ** (5e compagnie).
Le 9, le 1er bataillon relève le 2e bataillon : 1re compagnie (2 sections, voie de 0m, 60) ; 1 section en renfort à la 2e compagnie ; 1 section en renfort à la 3e compagnie ; 1re compagnie de mitrailleuses : 2 sections en ligne, 1 section au camp I.
Le 25, le chef de bataillon **BOREL** prend le commandement du 1er bataillon.
La 41e division d'infanterie relève la 24e division d'infanterie dans le secteur.

JUILLET. — Le 2e bataillon passe à la disposition de la 24e division d'infanterie.

Tués : **ROUSSIN**, **COMTET**, **SAUVAGE** (1re compagnie, voie de 0m, 60).
Blessé mortellement : **GALMARD**, sergent (1re compagnie) (médaille militaire et croix de guerre avec palme).
Du 21 au 29, *blessés* : **BRETON** (5e compagnie, à Saint-Hilaire) ; **LAMOTTE**, **DOUÈNE**, **COLLEAU**, **BIGNON**, **BELLAY** (7e compagnie, au bois de la Chapelle).

AOÛT. — État-major et compagnie hors rang au camp I (12e corps d'armée).
1er bataillon à la 41e division d'infanterie : chef de bataillon (camp I) ; 1re compagnie (voie de 0m, 60) ; 2e compagnie : camp C (travaux, secteur de la division d'infanterie) ; 3e compagnie : camp I (mêmes travaux) ; 1re compagnie de mitrailleuses (Troglodytes et camp I).
2e bataillon à la 24e division d'infanterie : chef de bataillon (bois de la Chapelle) ; 5e compagnie (voie de 0m, 60, aux Wacques et Saint-Hilaire-le-Grand) ; 6e compagnie (bois des Territoriaux) ; 7e compagnie (bois de la Chapelle et ferme des Wacques) ; 2e compagnie de mitrailleuses en ligne et 1 section (instruction).
Le 6, *blessé* : **MARTIN**, sergent (2e compagnie de mitrailleuses).
Le 26, *médaille militaire* : **MARCEAU**, sergent (6e compagnie).
1er bataillon : chef de bataillon, 1re et 3e compagnies (camp A) ; 2e compagnie (camp C) ; 1re compagnie de mitrailleuses (Troglodytes et camp I).
Le 29, la 2e compagnie va du camp C au camp I.

SEPTEMBRE. — Capitaine **de LA HOUGUE** passe au 78e régiment d'infanterie ; capitaine **GARNIER**, à l'état-major du 12e corps d'armée ; capitaine **GOUÉ** du 78e régiment d'infanterie territoriale passe au 30e (3e compagnie) ; major **ROUSSOT** remplace major **CHABERT** ; sous-lieutenant **SÉNÉGAS**, affecté à la 68e compagnie de mitrailleuses de position ; lieutenant **TROUILLEUX** passe au 30e (7e compagnie).
Le 27, le 1er bataillon, relevé par le 4e bataillon territorial de chasseurs passe à la disposition du 12e corps d'armée :
État-major, chef de bataillon, 2e compagnie, au camp 3/5; 1re et 3e compagnies, au camp A ; 1re compagnie de mitrailleuses au repos (camp I).

OCTOBRE. — Colonel, état-major et compagnie hors rang, au camp I.
1er bataillon (à la 23e division d'infanterie) : chef de bataillon (camp I) ; 1re et 2e compagnies (ferme des Wacques - bois de la Chenille) à la voie de 0m, 60 ; 3e compagnie (camp A) au génie du 12e corps d'armée ; 1re compagnie de mitrailleuses : défense contre avions à Somme-Suippes.
2e bataillon (à la 24e division d'infanterie) : 5e compagnie (voie de 0m, 60, Wacques et Saint-Hilaire) ; 6e compagnie (bois des Territoriaux) ; 7e compagnie (Suippes, 12e corps d'armée) ; 2e compagnie de mitrailleuses : en ligne.
Le 5, *Félicitations* :

Ordre du Régiment n° 169, 20 septembre.

Le général **BONFAIT** commandant provisoirement le 12e corps d'armée à M. le colonel commandant le 30e régiment d'infanterie territoriale.

Les militaires des régiments territoriaux employés à l'exploitation de la voie de 0m, 60 m'ont été signalés par le dévouement et l'activité dont ils ont fait preuve pendant les opérations qui se sont

déroulées durant la 11e semaine de septembre dans tout le secteur du corps d'armée.
Par leur énergie et leur zèle inlassables, ils ont permis d'obtenir du réseau, le maximum de rendement et d'assurer avec une régularité parfaite les transports nécessités par un ravitaillement intensif de munitions.
Je vous prie de transmettre, à ce sujet, mes félicitations au personnel de votre régiment qui est chargé de l'exploitation de la voie de 0m, 60.

Signé : **BONFAIT**.

Quartier général, 18 septembre 1917.

Félicitations :

Ordre du Régiment N° 171 (1er octobre).

Le lieutenant-colonel est heureux de porter à la connaissance de tous, la note 1953 4/3 (du 23 septembre) du général commandant la IVe armée :

L'attention du général commandant l'armée a été attirée sur les conditions de méthode, de bon ordre et de rapidité dans lesquelles ont été assurés par le 12e corps d'armée et la voie de 0m,60 les transports de munitions, matériel, nécessités par les opérations du début de septembre sur le front du corps d'armée.
L'organisation et l'exécution de ces transports peuvent servir de modèle dans une certaine mesure pour des opérations ultérieures de même ordre.
*Le général commandant l'armée exprime sa satisfaction d'une part au commandant **DAVID**, chef du 1er bureau de l'état-major du 12e corps d'armée et à l'officier de transport de l'artillerie du corps d'armée : capitaine **MICHEL** ; d'autre part au capitaine **MARTIN**, chef d'antenne à Suippes et aux chefs de gare du corps d'armée : les capitaines **FIGAROL** et **DUPARD** et le sous-lieutenant **RATEL** du 30e régiment d'infanterie territoriale pour leur collaboration intelligente et fructueuse dans l'organisation et l'exécution des transports dont ils étaient chargés.*

Signé : **GOURAUD**.

Le **7**, *Félicitations* :

Ordre du Régiment (7 octobre).

Le lieutenant-colonel commandant le 30e est heureux de porter à la connaissance de tous, la lettre suivante reçue du lieutenant-colonel commandant le 108e régiment d'infanterie.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir exprimer ma satisfaction aux officiers et soldats du 30e territorial (6e compagnie), pour la méthode, le bon ordre et le soin apportés par les équipes de travailleurs à la réfection des boyaux, dont ils ont été chargés dans le sous-secteur occupé par le 108e régiment d'infanterie, de juillet à octobre 1917.

Signé : **LAGRUE**.

Capitaine **GOUÉ**, évacué. — Sous-lieutenant **SÉNÉGAS** prend le commandement de la 68e compagnie de mitrailleuses de position. — L'aide-major **ROBERT** passe au 79e et est remplacé par l'aide-major **BING**.

Ancestrami

Le 18e corps d'armée remplace le 12e corps d'armée ; le 30e lui est rattaché.
Le 13, *blessé* : **LEROUX** (1re compagnie, gare de Souain), *médaille militaire*, croix de guerre avec palme.
Le 15, *tué* : **SERRE** (1re compagnie, Eckmühl).
Le 17, *blessé* : **COURTIN** (1re compagnie).
Le 29, sous-lieutenant **DUCREUX** passe au 5e tirailleurs (Dépôt).

NOVEMBRE. — Le commandant **De MARIEN** est affecté au Dépôt du corps et est remplacé par le commandant **PERRENOT**.
Le 9, situation du régiment :
État-major (camp I, à la disposition du 18e corps d'armée).
1er bataillon (35e division d'infanterie) : chef de bataillon (Suippes); 1re compagnie (Wacques, voie de 0m, 60) ; 2e compagnie (Suippes, chantier 207, Chenille, Opéra, voie de 0m, 60) ; 3e compagnie (Suippes) ; 1re compagnie de mitrailleuses, en ligne (bois Guillaume, bois Cameroun) ; compagnie hors rang (camp I, 35e division d'infanterie).
2e bataillon (18e corps d'armée) : chef de bataillon (Suippes) ; 5e compagnie (camp A, service télégraphique du corps d'armée) ; 6e compagnie (Suippes - la Cheppe, chantier 207) ; 7e compagnie : Suippes (services du corps d'armée) ; 2e compagnie de mitrailleuses (Somme-Suippes, défense contre avions).
Le 9, Félicitations :

Ordre du Régiment N° 175 (8 octobre).

Le lieutenant-colonel commandant le 30e est heureux de porter à la connaissance de tous, la lettre suivante adressée par le général commandant la 24e division d'infanterie au chef de bataillon ***de MARIEN*** *commandant le 2e bataillon.*
« Au moment où la division quitte le secteur, je tiens à vous exprimer ma satisfaction au sujet du concours apporté par votre bataillon aux troupes de la division d'infanterie pour l'exécution de tous les travaux du secteur. La belle attitude de tous, l'entrain au travail, l'esprit de dévouement dont ont fait preuve les officiers, sous-officiers et soldats ne méritent que des éloges.
« Je vous adresse à tous des remerciements.
« Vous voudrez bien transmettre au capitaine ***FIGAROL****, et à la 5e compagnie, un témoignage particulier de ma satisfaction. A deux reprises différentes, dans le secteur Tahure et Auberive, tous les corps de la division d'infanterie n'ont eu qu'à se louer de l'infatigable activité de cet officier, de ses cadres et de ses hommes. Grâce à leur dévouement, au courage avec lequel ils se sont multipliés, dans des circonstances souvent pénibles et maintes fois sous le bombardement, tous les transports ont pu s'effectuer avec une régularité dont ont profité toutes les troupes du secteur.*
« Je vous prie de bien vouloir communiquer cette lettre au, colonel commandant le 30e régiment d'infanterie territoriale.

« *Signé* : **MORDACQ**. »

Félicitations :

Ordre du Régiment N° 176 (9 octobre).

Le lieutenant-colonel commandant le régiment est heureux de porter à la connaissance de tous, la

lettre suivante :
« Le lieutenant-colonel commandant le 126e régiment d'infanterie exprime toute sa satisfaction pour le travail que le 2e peloton de la 6e compagnie du 30e régiment d'infanterie territoriale a effectué dans le sous-secteur du régiment de juillet à octobre 1917.

« Signé : **LABOURDETTE**. »

Ordre du Régiment N° 177 (13 octobre).

Le chef du service télégraphique du 12e corps d'armée exprime ses félicitations à la 3e compagnie du 30e régiment d'infanterie territoriale et au détachement de pionniers pour leur zèle et leur dévouement au cours des travaux de pose de lignes téléphoniques enterrées.

Nuit du 18 au 19, bombardement du camp A (obus toxiques) : 19 hommes de la 5e compagnie sont intoxiqués ; 9 sont évacués.
Le 22, 1 détachement de la 3e compagnie va au camp Poggi.

DÉCEMBRE. — Capitaine **PÉGUET** passe au 10e régiment d'infanterie.
Arrivés du dépôt : lieutenants **ARLIAUD**, **VILLETARD**, **FAIVRE**, **EYMERI**.

Ancestrami

ANNÉE 1918

JANVIER. — Situation des officiers :
État-major et compagnie hors rang : **MAITRET**, colonel ; **SALIN**, **PAQUIGNON**, **PASQUELIN**, **LECOMTE**, **PEPIN**, **AUJALEN** (major).
1er bataillon : **BOREL**, commandant ; **BREUNIG**, **BING** (major).
1re compagnie : **RIBERT**, lieutenant ; **CALMARD**, **LUQUET**, **FILLOT**.
2e compagnie : **PAQUETTE**, capitaine ; **JAUBERT**, **RABEL**, **VILLETARD**.
3e compagnie : **MONTAGNÉ**, lieutenant ; **BELLOT**, **PEYRONNET**, **FAIVRE**.
1re compagnie de mitrailleuses : **VEDIE**, lieutenant ; **TARNOT**.
2e bataillon : **PERRENOT**, commandant ; **DÉCOTTES**, **ECKENSTEIN** (major).
5e compagnie : **FIGAROL**, capitaine ; **POUPART**, **SIMON**, **BAUDRANT**.
6e compagnie : **HUGUENIN**, capitaine ; **ARLIAUD**, **FALCONNET**, **REY**.
7e compagnie: **JUGE**, capitaine ; **COQUAND**, **TROUILLEUX**.
2e compagnie de mitrailleuses : **DESPIERRE**, capitaine ; **CHEMEL**, **EYMERI**.
Le 6, le commandant **BOREL** est promu officier de la Légion d'honneur.
Le 21, 1re compagnie de mitrailleuses : bois du Sultan, bois Guillaume, secteur de Tahure (36e division d'infanterie).
2e compagnie de mitrailleuses : massif des Chouettes, secteur de Souain (35e division d'infanterie).
Le 27, le capitaine **BÈZE** passe à la 1re compagnie de mitrailleuses.

FÉVRIER. — Le 15, les 1re et 2e compagnies de mitrailleuses sont dissoutes, transférées sur place en mitrailleuses de position, se rattachant au Dépôt du 30e régiment d'infanterie territoriale.
Le 18, *tué* : **DEWANDEL** (2e compagnie, poste d'eau de la Baraque).
Blessé : **LASNIER** (2e compagnie, poste d'eau de la Baraque).
Le 27, le 2e bataillon est mis à la disposition du service télégraphique (3e armée) ; état-major et 6e compagnie (La Cheppe) ; 5e compagnie (Trépail) ; 7e compagnie (Croix-en-Champagne).

MARS. — Le 9,

Ordre du Régiment N° 208.

Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats.
Une décision du commandement vient de transformer notre beau régiment en bataillon de pionniers.
Je vous quitte, et c'est le cœur étreint par une émotion profonde que je me sépare de vous. Vous m'avez donné au cours de mes 30 mois de commandement toutes les satisfactions qu'un chef puisse désirer. Par votre dévouement, votre esprit de sacrifice et votre haute conception du devoir, vous avez facilité ma tâche et l'avez rendue agréable, même dans les circonstances les plus difficiles.
Et cela, je ne l'oublierai jamais.
Le 30e territorial a vécu ; son souvenir restera gravé dans nos cœurs, car les liens qui nous unissent, cimentés par le sang de ceux des nôtres qui sont glorieusement tombés, ne sauraient être rompus par la séparation.

Ancestramil

Historique du 30e Régiment d'Infanterie Territoriale
Imprimerie Durand – Chartres – 1926
numérisation : P. Chagnoux - 2012

Je vous suivrai toujours avec une affectueuse sollicitude et je suis convaincu que les belles traditions du 30e régiment d'infanterie territoriale revivront dans le bataillon de pionniers que vous allez constituer.
A tous, adieu et merci.

30e RÉGIMENT D'INFANTERIE TERRITORIALE

1er BATAILLON DE PIONNIERS.

Le 10, le 30e est dissous. — Le bataillon de pionniers est constitué à 5 compagnies :
1re compagnie formée par la 1re compagnie du 30e (Wacques, capitaine **NICOLAS**).
2e compagnie formée par la 2e compagnie du 30e (Suippes, capitaine **PAQUETTE**).
3e compagnie formée par la 6e compagnie du 30e (La Cheppe, capitaine **HUGUENIN**).
4e compagnie formée par la 7e compagnie du 30e (Croix-en-Champagne, capitaine **JUGE**).
5e compagnie formée par la 5e compagnie du 30e (Tréfail, capitaine **POUPART**).
État-major : commandant **PERRENOT**, chef du bataillon; **PAQUIGNON**, officier de détails ; **ECKENTEIN** (major).
Le drapeau est envoyé au dépôt. — Le lieutenant-colonel passe au 110e régiment d'infanterie territoriale.
Le 14, chef de bataillon (la Cheppe) ; 1re et 2e compagnies (la Noblette) ; 3e compagnie (la Cheppe) ; 4e compagnie (Vadenoy).
Le 16, embarquement pour Calais.
Le 16, état-major, 1re, 2e, 3e compagnies, à Frethun ; 4e compagnie, à Pont-d'Oye ; 5e compagnie, à Gravelines, Granot, Fort-Philippe.
Le 19, état-major et 3e compagnie (Calais, quartier ouvert) ; 2e compagnie (Calais, citadelle et Sangatte) ; 1re compagnie (Petit et Grand Courgain près Calais).
Le 27, 1re compagnie (ferme de Ham et Wulwerdinghe).
Le 28, 2 nouvelles unités sont formées à Calais pour récupérer les jeunes gens des classes 1919, 1920, 1921 et les sursitaires de la région : 6e compagnie (Calais) ; 7e compagnie (Saint-Omer).

AVRIL. — Le 3, le bataillon embarque pour Poix (Somme) et se rend à Croixrault (1re, 2e, 5e compagnies) et à Famechon (3e compagnie).
La 4e compagnie ne revient que le 10 à Croixrault et ramène les cadres des 6e et 7e compagnies dissoutes.
Le 28, état-major, 2e, 4e et 5e compagnies à Oresmaux ; 1re compagnie, à Essertaux ; 3e compagnie, à Famechon.
Blessés : **POULET** (5e compagnie), *mort* à l'ambulance ; **LEY** (5e compagnie), tous deux à **Oresmaux**.

MAI. — Commandant **PERRENOT** nommé lieutenant-colonel.
Blessés à Oresmaux : **MOREL** et **LARDET** (2e compagnie) ; **FERRON** et **RENAULT** (5e compagnie).
Le 13, 1re compagnie (Fransures) ; 2e, 3e, 5e compagnies (Flers-sur-Noye) ; 4e compagnie (Essertaux) ; état-major (Flers-sur-Noye).

Archives Nationales

Le 29, la 2e compagnie va à Bonneuil-les-Eaux.

JUIN. — Le 2, bombardement par avions du cantonnement de la 1re compagnie à **Fransures**.
Blessés : **MAYER**, **MAUGER**, **PIONNIER**, **VINAUGER**, **FRANÇOIS**, **BLONDEAU**, soldats ; **THIBAULT**, caporal.
Le 3, les 1re et 5e compagnies vont bivouaquer (bois de Berny).
Le 5, blessé: **MASNIER** (1re compagnie).
Le 7, embarquement par camions : état-major et 1re compagnie (Auger-Saint-Vincent) ; 2e et 5e compagnies (au Luat) ; 3e et 4e compagnies (Auger-Saint-Vincent).
Du 9 au 30, état-major et 4e compagnie (Boissy-Fresnov) ; 1re compagnie (Villers-Saint-Genest) ; 2e compagnie (ferme du Terny, dans le bois du Roi, près d'Ormoy-Villers) ; 3e compagnie (Nanteuil-le-Haudouin) ; 5e compagnie (Auger-Saint-Vincent).

JUILLET. — État-major, à Boissy ; 1re et 2e compagnies bivouaquent près de Boissy ; 3e compagnie bivouaque dans le bois à la sortie de Nanteuil (route de Plessis-Belleville).
Le 31, le bataillon est mis à la disposition du groupe d'artillerie de position, secteur E (général **LABORIA**).
État-major et 4e compagnie (Mary-sur-Marne) ; 3e compagnie (Lizy-sur-Ourcq) ; 1re, 2e et 5e compagnies (Vincy-Manœuvre).

AOUT. — État-major à Villers-Cotterêts ; 1re compagnie (Billemont) ; 2e compagnie (Haramont) ; 3e compagnie (Mirival) ; 4e compagnie (Creutes de Baunes) ; 5e compagnie (Boursouvre).
Le 18, 1 peloton de la 4e compagnie va à la ferme des Essarts, près Droiselles.
Le 19, la 1re compagnie va à Oigny ; la 5e compagnie à Dampleur.
Le 20, la 2e compagnie à Villers-Cotterêts (1 détachement reste à Haramont).
Le 22, un demi-peloton de la 4e compagnie va à la ferme de l'Aventure.
Blessé : **JOLIVOT** (2e compagnie).
Du 23 au 31, 3e compagnie va à Soucy (creutes) ; 1re compagnie (ferme des Essarts) ; 5e compagnie (ferme des Essarts). — Ces trois compagnies vont ensuite à Rozières.

SEPTEMBRE. — Le 3, le détachement de la 2e compagnie qui était à Haramont va bivouaquer au carrefour des « Têtes Salmon » (Nord-Est du point géodésique 255).
Du 21 au 26, 1re et 5e compagnies (ferme et château de Vauxcastille, commune de Vierzy), 3e compagnie (Saint-Pierre-Aigle).
Le 25, *blessé* : **CASSEGRAIN**, caporal (1re compagnie).
Le 29, 2e compagnie va de Villers-Cotterêts au carrefour des « Têtes Salmon » (ancien poste de commandement du général **MANGIN**), forêt de Retz.
La 1re compagnie va à Longpont, la 5e à Vauxcastille (dans les creutes, cote 103).

OCTOBRE. — Le 4, la 4e compagnie va à Ivors.
Le 6, état-major va de Villers-Cotterêts à la ferme de Valsery (près Cœuvres).
Le 15, 1re, 2e et 5e compagnies à Laon (faubourg Semilly) ; 3e compagnie (Maison Bleue, près de Laon).
Nuit du 15 au 16, la 3e compagnie qui était cantonnée dans une usine à munitions, à la Maison Bleue, saute (mine à retardement) : *48 tués*, *44 blessés*.

Sont portés disparus de la 3e compagnie :

CORNILL, adjudant ; **LAGARDE**, sergent-major ; **BERGÈS**, **FRANÇOIS**, **PANTHOU**, **PAPON** et **RICHARD**, sergents ; **ALOYER**, **COMBELLES**, **DUCHÊNE** et **HAÏ**, caporaux ; **PARAIN**, tambour ; **FLAMEN**, **MOAL** et **LEROY**, clairons ; **BARONNET**, **BERNARD**, **BLANCHET**, **BOYER**, **BREYSSE**, **MERLIN**, **MORNAS**, **NÉRÉ**, **PLANCHE**, **JEULIN**, **COSNEFROY**, **CULERON**, **DAILLY**, **DELAGE**, **ENOT**, **FERRÉ**, **GAGNON**, **GERVIN**, **GRAVEY**, **GUYMOYAS**, **HERMELINE**, **LANDAIS**, **LANGLOIS**, **LANOS**, **LACOSTEY**, **LESCOT**, **LAIGNON**, **MANDIN**, **MARTIN**, **MASSON**, **MESNY**, **MOUILLERON**, **PASTY**, **SOLODES**, soldats.

Sont évacués, blessés de la 3e compagnie :

LE BERRE, adjudant ; **LAURENT**, sergent-fourrier ; **NASAMON**, **SELLIER**, **TOUTAIN**, **DUPIN**, caporaux ; **HERMELINE**, clairon ; **ARNAUDY**, **BENOIST**, **BERGER**, **BONNET**, **BOUYCHOU**, **BUNOUT**, **CROS**, **FLORENÇON**, **GIRARD**, **GOUACHE**, **LACOSTE**, **TRICHEUX**, **HUET**, **LEMAGNENT**, **MEVEAU**, **MADELAINE**, **LACROIX**, **LAFFON**, **LAVAUD**, **LECŒUR**, **LECOMTE**, **LEFROIT**, **LEROUVILLOIS**, **LONGUET**, **MATZION**. **MOURET**, **PALLUET**, **PEIGNÉ**, **PENHOAT**, **PERROS**, **POUSSIN**, **RACINE**, **SAVIGNY**, **LAFOURCADE**, **LE MORVAN** et **VASSORT**, soldats.
(Les restes calcinés des malheureuses victimes ont été recueillis et inhumés par les soins de la 2e compagnie ; une souscription ouverte parmi leurs camarades du 30e a permis d'ériger un modeste monument près du lieu de l'explosion.
Grâce à la générosité de **Mme MÉLÉRA** d'Athies-sous-Laon, qui a donné le terrain sur lequel se trouve le monument, qui a même fait planter des arbustes, et qui dépose des fleurs à chacune de ses visites, la tombe de nos 48 camarades n'est pas délaissée. La société des « Anciens Poilus du 30e régiment d'infanterie territoriale » veille de son côté à l'entretien du monument et à sa parfaite conservation).

Le 19, la 3e compagnie va à Montgobert pour se reformer.
Le 25, état-major va de Valsery à Courmelles, près Soissons.
Le 26, 80 hommes de la 4e compagnie sont embarqués pour Laon.
Le 29, le lieutenant-colonel **PERRENOT**, atteint par la limite d'âge, est remplacé par le capitaine **HUGUENIN** qui prend provisoirement le commandement du bataillon.

NOVEMBRE. — 1re, 2e, 4e compagnies (Athies-sous-Laon) ; 5e compagnie (Chambry).
Le 9, la 1re compagnie va à Bucy-les-Pierrepont.
Le 11, *Signature de l'armistice*.
Le 14, la 3e compagnie va de Montgobert à Laconin (creutes).
Le 15, la 5e compagnie va à Montcornet.
Le 17, état-major, 1re, 2e compagnies, à Laon ; 3e compagnie, à Lallemant, puis Laval et Laon ; 4e compagnie, à Athies (garde des prisonniers de guerre) ; 5e compagnie, à Bucy-les-Pierrepont, puis Laon (faubourg de Vaux).
Le 25, état-major, 1re, 3e compagnies, de Laon à Marie ; 5e compagnie, de Laon à Dercy-Moutiers ; 2e compagnie, à Laon ; 4e compagnie, à Athies.

DÉCEMBRE. — La 2e compagnie se rend à Marle ; la 5e compagnie à Vervins.
Le 12, le capitaine **BRICAULT** prend le commandement de la 1re compagnie.
Du 15 au 23, la 4e compagnie va d'Athies aux Thuillots, puis au camp de Sissonne.
Le 24, commencement de la démobilisation du bataillon.

———

ANNÉE 1919

JANVIER. — État-major, 1re, 2e, 3e compagnies (Marle) ; 4e compagnie (Sissonne) ; 5e compagnie (Vervins).
Le 16, la 4e compagnie se rend à Machecourt, puis à Marle.
Le 17, sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur : **LECOMTE**, lieutenant ; **JUGE** et **HUGUENIN**, capitaines.
Le 27, la 5e compagnie se rend de Vervins à Marle.
Le 31, dissolution du bataillon. — Les officiers, sous-officiers, caporaux et soldats sont envoyés en congé illimité dans leurs foyers.

———

Z. MARTIN
ex-sergent-major à la 2e Compagnie du 30e.

(Renseignements extraits du Journal de marche du Régiment.)

Ancestrami

LE 2e BATAILLON DU 30e

———

Le dimanche 6 juin 1915, le 2e bataillon du 30e territorial quittait les forts du secteur Nord du camp retranché de Paris qu'il occupait depuis le mois d'octobre 1914 et, sous le commandement du chef de bataillon **HENRION**, s'embarquait à 13 heures à la gare de La Chapelle pour une destination inconnue.
Le lendemain 7 juin, à 16 heures, il débarquait à Bergues, au sud de Dunkerque et était immédiatement dirigé sur Quaëdypre où cantonnait le 73e territorial auquel il était définitivement affecté.
Ses 14 officiers et ses 942 sous-officiers, caporaux et soldats apportaient un sérieux renfort au 73e qui, très éprouvé pendant la bataille des Flandres d'octobre à décembre 1914, l'avait été plus encore le 22 avril 1915 à Langemarck où l'ennemi, sous le couvert de gaz dont il se servait pour la première fois, avait cherché, sans succès d'ailleurs, à rompre notre ligne.
Le 73e territorial du recrutement de Guingamp, en conséquence presque entièrement composé de Bretons, formait avec le 71e de Saint-Brieuc, tous deux à trois bataillons, la 173e brigade territoriale.
La 175e était composée des 76e (Vitré), 79e (Granville) et 88e (Saint-Lô), à deux bataillons chacun.
Ces deux brigades constituaient la 87e division territoriale affectée tout d'abord à la défense des côtes du Cotentin mais que la ruée boche obligea à diriger sur Le Havre pour coopérer, le cas échéant, à la protection de cette place et que « la course à la mer » fit ensuite envoyer dans les Flandres pour favoriser, avec le 2e corps de cavalerie (général d**e MITRY**), la retraite de l'armée belge et couvrir le débarquement de l'armée anglaise.
C'est ainsi que la 87e division d'infanterie territoriale prit part à toutes les opérations du Nord, d'abord avec la VIIIe armée (général **D'URBAL**) dissoute en mars 1915 et ensuite avec le détachement de l'armée de Belgique.
Le 15 mai 1915, le 73e territorial venait se réorganiser à Quaëdypre.
L'appoint qu'il y recevait du 30e allait modifier sensiblement son caractère primitif mais l'initiative du Beauceron amalgamée à la ténacité du Breton n'allait pas tarder à donner les plus heureux résultats.

Première Partie

CAMPAGNE DE BELGIQUE
(***7 juin 1915-7 juin 1916***.)

36e corps d'armée : général **HÉLY d'OISSEL**.
87e division territoriale : général **JOPPÉ**.
173e brigade territoriale : colonel **MARTIN D'ESCRIENNE**.
73e territorial : lieutenant-colonel **GUENGO de TONQUÉDEC**.

Historique du 30e Régiment d'Infanterie Territoriale
Imprimerie Durand – Chartres – 1926
numérisation : P. Chagnoux - 2012

Cadres du 2e bataillon du 30e territorial
*devenu le **7 juin 1915** le 3e bataillon du 73e :*
Chef de bataillon : commandant **HENRION**.
Sous-officier adjoint : maréchal des logis de dragons **BONTRON**.
Médecin : Dr **GANDOIS**, aide-major de 1re classe.
Médecin auxiliaire : **GUR**.
9e compagnie (ancienne 5e du 30e): capitaine **ROSENWALD**.
10e compagnie (ancienne 6e du 30e) : capitaine **LECOQ**.
11e compagnie (ancienne 7e du 30e) : capitaine **BÉALÉ**.
12e compagnie (ancienne 8e du 30e) : capitaine **GOURMELON**.

Le samedi 19 juin 1915, à 23 heures, le 73e territorial, complètement reconstitué, reprenait les tranchées dans le secteur Het-Sas-Steenstraat sur le canal de l'Yser et, pour la première fois, les hommes de l'ancien bataillon du 30 e se trouvaient en première ligne au contact immédiat de l'ennemi.
Grâce à la solide instruction qu'ils avaient reçue à Paris, grâce aussi à leur esprit de sacrifice ils y firent de suite très bonne contenance et quelques jours s'étaient à peine écoulés que trois d'entre eux recevaient déjà la croix de guerre (30 juin 1915).
Du 19 juin 1915 au 7 juin 1916, le 73e, avec les autres unités de la division, ne devait pas quitter cette région du Nord. Partageant son temps entre la garde du secteur, son entretien, la mise en état de défense des villages voisins de la ligne de feu, il était, sauf quelques rares repos, pris jour et nuit.
Cette période, particulièrement d'octobre 1915 à mars 1916, fut certes la plus dure de toute la campagne. Travaillant presque sans trêve dans l'eau et dans la boue de cet immense marécage que forment l'hiver les plaines de la Flandre, sous les bombardements incessants de l'ennemi qui creusaient des vides de plus en plus profonds dans leurs rangs, les Beaucerons y firent preuve d'un admirable courage et d'un dévouement sans bornes, ils prouvèrent que la ténacité n'était pas l'apanage des seuls Bretons.
Pendant cette longue période de douze mois, il y a lieu de noter :
Dans la nuit du 22 au 23 juin une menace d'attaque et dans celles qui suivirent l'ensevelissement des morts des durs combats d'avril.
Le 3 juillet, après un repos de quelques jours à Bevercq, le 73e est mis à la disposition de la 15e division algérienne pour effectuer des travaux dans le secteur Brielen-Ypres et même en avant de Boesinghe ; il campe sous la tente derrière Woeston.
Le 14 septembre, il passe plus à l'arrière vers Stavèle-Bambecque pour y élever des retranchements.
Du 30 septembre 1915 au 20 janvier 1916, il reprend le service des lignes : huit jours de tranchées, huit jours de travaux en cantonnements d'alerte autour de Woeston.
Du 20 janvier au 10 février : repos à Quaëdypre.
Le 4 février, le lieutenant-colonel **de TONGUEDEC** est remplacé par le lieutenant-colonel **COLOMBANI du NIOLO**.
Le 11 février, reprise des lignes avec attaques repoussées les 20 et 23 février.
Le 12 mars, relevé par la 58e brigade active, il regagnait Quaëdypre puis était dirigé sur Petite-Synthe, près de Dunkerque où il travaillait à la fortification de la côte et le 8 avril, tandis que le 2e bataillon, mis à la disposition de la 38e division, allait s'installer au camp Kuhn, près d'Oost-Dunkerque, les autres occupaient la côte de Saint-Pol à Zuidcoote par Malo et Bray-Dunes.
Le 15 mai, il reprenait ses anciens emplacements de Het-Sas et Streenstraat.
Et enfin le 3 juin 1916, à 8 h.05, le 73e régiment d'infanterie territoriale franchissait pour la dernière

fois à Oostkapelle la frontière et rentrait définitivement en France.
La brigade laissait malheureusement en Belgique 1 300 de ses hommes et 38 de ses officiers mais elle avait conscience d'avoir fait œuvre utile pour la défense de la Patrie.
Deux citations à l'ordre de l'armée : l'une du général **d'URBAL** du 19 novembre 1914 et l'autre du général **HÉLY d'OISSEL** du 11 mars 1916 consacraient les solides qualités d'endurance et la bravoure de la 87e division d'infanterie territoriale.
En outre le 2e bataillon avait reçu du général **ROUQUEROL**, commandant le groupement de Nieuport, une lettre de félicitations pour sa brillante conduite à Oost-Dukerque.

Deuxième Partie

CAMPAGNE DE L'OISE

Le 8 juin 1916, la 87e division d'infanterie territoriale, qui avait laissé en Belgique la 175e brigade, cantonnait à Estrées-Saint-Denis, Morvillers et Arsy. Elle était affectée à la Xe armée (général **MICHELER**).
Reconstituée avec la 161e brigade (11e et 12e régiments territoriaux) elle relevait le 15, sur l'Oise, la division marocaine du 2e corps d'armée et dans la nuit du 16 au 17, le 73e territorial prenait les tranchées en avant de Ribécourt sur la grande route de Noyon à Paris.
État-major de la brigade et du 74e territorial : Machemont.
État-major du 73e territorial : Béthancourt.
Mais déjà, depuis quelques mois, les divers éléments du 73e s'étaient fondus, des échanges s'étaient faits entre les compagnies et Bretons et Beaucerons ne constituaient plus des bataillons d'origine différente. C'est donc bien plus l'historique sommaire du 73e que du 2e bataillon du 30e, qui en fait n'existe plus, que nous continuons.
Pendant six mois, le 73e allait occuper ce secteur de Ribécourt qui, avec ses boyaux profonds et secs, ses abris solides et bien compris, ses sentiers sous bois où l'on circulait en sécurité, contrastait singulièrement avec ceux de Belgique.
Il ne faut pas croire cependant qu'il était exempt de dangers et nombreux furent les camarades qui, pendant cette période, allèrent dormir leur dernier sommeil dans les petits cimetières de Béthancourt et d'Antoval.
Dans ce secteur pas de relève ou presque, des compagnies restèrent, au début, jusqu'à 61 jours en première ligne, elles détachaient des petits postes couverts par des sentinelles ; c'était l'application du service en campagne qui nous avait été autrefois enseigné.
Parfois on allait cantonner à 1 800 mètres des lignes à Béthancourt, Cambronne ou Machemont mais c'était beaucoup plus pour y faire de l'instruction que pour s'y reposer.
Du reste en face de nous le 52e landwehr et la 16e division de réserve allemande opéraient de même.
De temps à autre l'affectation de la division, toujours immobile, était modifiée ; au mois d'août elle appartenait à la IIIe armée (général **HUMBERT**). En novembre à la 1re (général **GÉRARD**) et au 53e corps d'armée (général **JACQUOT**).
Les faits les plus saillants de cette période furent :
Le 20 juin, de 9 à 18 heures, le bombardement des ruines du chalet d'Antoval.
Le 27, enlèvement par l'ennemi de la garnison du poste Sabarot (300 mètres au Nord de Ribécourt sur la route de Noyon).

Et le 28, bombardement par torpilles du saillant dénommé « Nez François » occupé par le 74e mais que le 2e bataillon du 73e va remplacer pendant quelques jours et où il subit le 1er juillet des pertes assez sévères.
Le 15 octobre, à 12 h.30, nouveau bombardement de ce même saillant jusqu'au 16, à 16 heures. L'affaire nous coûte 11 tués et 28 blessés.
Le 18 décembre, le régiment, relevé par les 319e et 265e actifs, quitte la zone Béthancourt-Ribécourt pour aller prendre quelque repos entre Chevrières et Bazincourt au Sud-Ouest de Compiègne et le 2 janvier 1917, il est transporté en autobus dans celle de Cambronne - Roye-sur-Matz pour établir, dans cette région, des voies de 0m,60 en vue de la grande offensive du printemps (janvier-février 1917).
Le 28 février, la division se rend, par étapes, au camp de Pontarmé au Sud de la forêt de Chantilly pour y reprendre l'instruction et le 17 mars, à midi, elle regagne son ancien secteur, le 73e en avant de Ribécourt.
Mais déjà l'ennemi se dérobe et la 173e brigade commence une poursuite prudente en direction de Noyon.
Le 19, elle était mise à la disposition du génie pour réparer la route et la voie ferrée de Ribécourt à Noyon, puis à celle du service routier à Tilloloy, Beuvraignes, Beaulieu-les-Fontaines, Écuvilly où le 19 avril 1917, déjà amputée de tous ses éléments encore solides, la 87e division territoriale était dissoute.
La brigade, que le colonel **MARTIN d'ESCRIENNE** venait de quitter et qui était remplacé par le général **ZEUDE**, s'en allait alors dans la région de Guiscard et, renforcée de contingents venus de Montpellier, Cette et Marseille était dirigée en juin 1917 sur le Chemin-des-Dames où les Allemands par de sérieuses contre-attaques cherchaient, sans succès d'ailleurs, à reprendre le plateau de Craonne et la ligne des observatoires que du 16 avril au 4 mai nous leur avions enlevés.

Troisième Partie

LE CHEMIN DES DAMES

Chargé d'abord des travaux divers des secteurs de Paissy, Vendresse et Troyon et du ravitaillement en munitions des troupes de première ligne, le régiment passa là quelques mois terribles.
Séquestrées le jour dans les creutes d'où d'incessants bombardements les empêchaient de sortir, les compagnies se rendaient à la chute du jour à leur travail pour n'en revenir que le matin non sans laisser chaque nuit quelques camarades dont les noms venaient grossir la liste déjà longue de ceux qu'elles avaient perdus depuis le début de la campagne et qui atteignait au 8 octobre 1917 le chiffre de 580 dont : 20 officiers, 48 sous-officiers, 49 caporaux et 463 soldats.
En octobre 1917, sans qu'aucun repos leur ait été accordé, les compagnies étaient ramenées légèrement à l'arrière pour établir sur les rives de l'Aisne des voies de 0m, 60. On y travaillait de jour mais non sans danger car ces rives étaient copieusement bombardées, même la nuit, par un ennemi inquiet de l'animation qu'il y constatait.
Au mois de janvier 1918, le régiment amputé depuis quelque temps déjà de son 3e bataillon est remis à la disposition du service routier ; il trouve enfin un peu du calme que depuis six mois il ne connaissait plus.
L'état-major de la brigade est à Fismes.

Celui du 73e territorial à Barbonval.
Ce calme est de courte durée, car le 15 mars la brigade prend une fois de plus les lignes entre Vailly et Craonne.
D'abord en réserve, les territoriaux, vers le 15 avril, assument seuls la garde du secteur.
La brigade est à Verneuil-Courtonne.
L'état-major du 73e à Jumigny.
Le 1er bataillon à Vendresse-Troyon.
Le 2e bataillon à Paissy.
C'est dans cette situation que se produit le 27 mai la furieuse attaque ennemie. Dès le 28, la droite, occupée entre Berry-au-Bac et Reims par les Anglais, est enfoncée jusqu'à l'Aisne et la 173e brigade territoriale complètement tournée est presque anéantie.
C'est à peine si quelques fractions peuvent s'échapper et gagner, avec le train de combat, Fismes et Bazoche d'abord puis Montmirail où le 73e se reconstitue tant bien que mal à l'aide de divers éléments (surtout du 22e territorial) échappés eux aussi au désastre de mai.
Après avoir pris part à la poursuite de l'ennemi définitivement vaincu le régiment atteint au mois de décembre 1918 Laons où commencent les opérations de la démobilisation.
Quelles que soient les unités où ils ont servi, quelles que soient les régions où ils ont combattu, tous les hommes du 30e territorial n'ont cessé pendant toute la durée de la campagne d'apporter toute leur énergie, tout leur courage, toute leur endurance pour la défense de la Patrie.

Capitaine **BÉALÉ**.

Ancestrami